

COLLECTIF POUR LA PROTECTION DU MASSIF DE L'HAUTIL



L'Hautil, le 16 décembre 2009

**Madame la Préfète des Yvelines
2, place André Mignot
78000 Versailles**

ASSOCIATIONS MEMBRES

CERGY PONTOISE :

- Club Attention Planète

VAUX - EVEQUEMONT - MEULAN - TRIEL :

- Def'Sit

VAUX :

- ASPIC 78

TRIEL SUR SEINE :

- Bien Vivre à l'Hautil (BVH)
- Pissefontaine Environnement
- Le Parc aux Etoiles
- APPCT
- AAPPMA

MENUCOURT :

- Comité de défense de l'environnement de Menucourt (CDEM)

COURDIMANCHE :

- Courdimanche Art de Vivre

CHANTELOUP LES VIGNES :

- Comité de Sauvegarde de Chanteloup les Vignes
- DIOMEDEA

LES YVELINES :

- CAPESA

VAUREAL :

- L'Ortie

VERNEUIL SUR SEINE :

- ADIV
- Union des Pêcheurs de la Base de Loisirs du Val de Seine

JOUY-LE-MOUTIER :

- Collectif pour la Qualité de la Vie

ANDRESY :

- Entente Aquatique du Val de Seine

**Et avec le soutien de
ILE-DE-FRANCE
ENVIRONNEMENT**

Madame la Préfète,

Notre Collectif Pour la Protection du Massif de l'Hautil voudrait attirer votre attention et vous faire part de nos inquiétudes, nos réflexions et nos propositions concernant le Fontis qui est survenu à Vaux sur Seine dans la forêt de L'Hautil.

Vous avez certainement été informée par vos services de ce grave effondrement qui s'est produit le mercredi 2 décembre 2009 au milieu de la route de Pontoise (D17) en contrebas de la décharge exploitée par l'entreprise Petitdidier, site où Monsieur le Sous-préfet est venu assister le samedi 5 décembre dernier à une provocante inauguration de plantation d'arbres sur des gravats.

Cet accident qui, par chance, n'a pas fait de victimes, nous interpelle fortement et nous fait formuler plusieurs hypothèses sur les causes de la formation de ce fontis.

Les entreprises TERRALIA en 2001 et PETITDIDIER en 2008 et 2009 ont entassé sur 6 à 8 hectares et sur plusieurs mètres de hauteur d'énormes quantités de gravats et déchets divers de l'ordre de 500.000 à 1 million de tonnes. Cette surcharge en amont ne peut qu'affecter et déstabiliser les sols et sous-sols alentours. L'Inspection Générale des Carrières avait déjà alerté de ce risque bien avant qu'il ne survienne.

L'entreprise Petitdidier creuse en contrebas de la décharge d'importantes cavités pour extraire du sablon, (en infraction avec les règlements de 1995 du Plan de Prévention aux Risques d'Effondrement des anciennes Carrières Souterraines).

Depuis quelques temps des camions lourdement chargés empruntent la D17 pour transférer des matériaux de la décharge PETITDIDIER vers la décharge BUSON toujours en activité malgré les interdictions formulées par les deux arrêtés préfectoraux en 1998 et 1999. Ces poids lourds empruntaient la portion de route où s'est produit ce fontis.

Ainsi les modifications apportées par les exhaussements ou les excavations des terrains et les surcharges de déblais ont probablement perturbé le réseau hydrographique et le drainage naturel initial du terrain. Ces conditions ont été aggravées par le passage continu des poids lourds et par les travaux récents de réfection de la chaussée. Ces diverses causes ont certainement contribué à la constitution, en zone à risque, de cet effondrement qui s'amplifie de jour en jour.

Page 1 sur 3

COLLECTIF POUR LA PROTECTION DU MASSIF DE L'HAUTIL



ASSOCIATIONS MEMBRES

CERGY PONTOISE :

- Club Attention Planète

VAUX - EVEQUEMONT – MEULAN - TRIEL :

- Def'Sit

VAUX :

- ASPIC 78

TRIEL SUR SEINE :

- Bien Vivre à l'Hautil (BVH)
- Pissefontaine Environnement
- Le Parc aux Etoiles
- APPCT
- AAPPMA

MENUCOURT :

- Comité de défense de l'environnement de Menucourt (CDEM)

COURDIMANCHE :

- Courdimanche Art de Vivre

CHANTELOUP LES VIGNES :

- Comité de Sauvegarde de Chanteloup les Vigne
- DIOMEDEA

LES YVELINES :

- CAPESA

VAUREAL :

- L'Ortie

VERNEUIL SUR SEINE :

- ADIV
- Union des Pêcheurs de la Base de Loisirs du Val de Seine

JOUY-LE-MOUTIER :

- Collectif pour la Qualité de la Vie

ANDRESY :

- Entente Aquatique du Val de Seine

Et avec le soutien de
**ILE-DE-FRANCE
ENVIRONNEMENT**

Notre Collectif demande qu'une expertise soit diligentée d'urgence afin de déterminer les causes exactes de cet effondrement sur la D 17, lieu des activités de l'entreprise PETITDIDIER.

En référence à la carte des carrières de 2008 section A et B1, cinq galeries de carrières traversent la D17 et cinq autres galeries traversent la D922, la circulation sur ces routes présente un réel danger pour la population si une noria de poids lourds les emprunte de manière intensive. En référence à l'arrêté du Président du Conseil Général des Yvelines pris le 4 décembre 2009, avec votre avis, la circulation n'a été interdite que sur la portion basse de la D 17, sans de ce fait interdire le trafic des poids lourds de fort tonnage en partie haute.

Notre Collectif vous demande de prendre des mesures de sécurité publique afin d'éviter tout accident grave :

- Interdire à la circulation la totalité de la D17 et en particulier l'accès à la décharge Petitdidier.
- Interdire à la circulation les camions de fort tonnage entre Meulan et Boisemont sur la départementale 922.
- De prononcer l'arrêt définitif d'apport de matériaux sur la décharge actuelle non autorisée située en zone naturelle espace boisé classé (NEBC).

Cet événement nous conforte dans nos analyses et nos positions et, en raison de la polémique qu'entretient cette opération incompréhensible, notre Collectif vous demande avec insistance, Madame la préfète, de ne pas autoriser le déboisement et les dépôts de gravats sur les 25 hectares (ou sur d'autres lieux de la forêt de l'Hautil) prévus par l'entreprise Petitdidier avec la complicité de la municipalité de Vaux sur Seine. Ces activités vont détruire irrémédiablement la forêt, fragiliser et déstabiliser sols et sous-sols et contribuer à créer une nouvelle zone à risques pour la population, comme le prouve l'effondrement récent.

Nos adhérents, souvent natifs de la région de L'Hautil, connaissent bien leur forêt, l'aiment et veulent la garder intacte. De plus en plus de citoyens riverains et d'élus (Députés, Maires, Conseillers Généraux) sont prêts à s'engager totalement et par tous les moyens possibles afin d'empêcher la destruction de cette FORET REGIONALE.

Veillez agréer, Madame la préfète, l'expression de notre très haute considération.

Pour le Collectif Pour la Protection du Massif de l'Hautil

Monique ORY (DEF'SIT) _____

Lionel FREJAVILLE (BVH) _____

Claude GODEFROY (CDEM) _____

Joseph WATTELLIER (C.A.P.) _____

COLLECTIF POUR LA PROTECTION DU MASSIF DE L'HAUTIL



ASSOCIATIONS MEMBRES

CERGY PONTOISE :

- Club Attention Planète

VAUX - EVECQUEMONT - MEULAN - TRIEL :

- Def'Sit

VAUX :

- ASPIC 78

TRIEL SUR SEINE :

- Bien Vivre à l'Hautil (BVH)
- Pissefontaine Environnement
- Le Parc aux Etoiles
- APPCT
- AAPPMA

MENUCOURT :

- Comité de défense de l'environnement de Menucourt (CDEM)

COURDIMANCHE :

- Courdimanche Art de Vivre

CHANTELOUP LES VIGNES :

- Comité de Sauvegarde de Chanteloup les Vigne
- DIOMEDEA

LES YVELINES :

- CAPESA

VAUREAL :

- L'Ortie

VERNEUIL SUR SEINE :

- ADIV
- Union des Pêcheurs de la Base de Loisirs du Val de Seine

JOUY-LE-MOUTIER :

- Collectif pour la Qualité de la Vie

ANDRESY :

- Entente Aquatique du Val de Seine

**Et avec le soutien de
ILE-DE-FRANCE
ENVIRONNEMENT**

Photo du Fontis sur la D17 (Route de Pontoise) à Vaux sur Seine à l'aplomb du site de la décharge Petitdidier et Fils (prise le 8 décembre 2009) :

